

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : « Formation des nouveaux membres du C. H. S. C. T. »
(Entreprise de plus de 300 salariés)

NIVEAU : Initial Perfectionnement

DUREE : 5 journées = 35 heures

LIEU : Sur site et / ou Dans nos locaux

PUBLIC : Les nouveaux membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

EFFECTIF : De 3 à 9 personnes maximum

PRE-REQUIS : Aucun

TYPE D'ACTION : Acquisition des connaissances
 Adaptation au poste de travail
 Perfectionnement

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- **Maîtriser** les règles de fonctionnement du CHSCT
- **Identifier** les moyens dont il dispose
- **Clarifier** les missions de prévention qui résultent des dispositions légales en vigueur
- **Comprendre** le rôle de membre du CHSCT
- **Savoir** détecter les risques professionnels
- **Réaliser** efficacement les missions d'inspection et d'enquête
- **Proposer** des actions concrètes pour contribuer à la prévention
- **Maîtriser** l'enquête après accident en utilisant la méthode de l'Arbre Des Causes
- **Connaitre** les différents risques liés à l'activité professionnelle afin de mieux les maîtriser.
- **Prendre** en compte la branche professionnelle et les spécificités de l'entreprise
- **Développer** son attitude à déceler et à mesurer les risques professionnels, ses capacités d'analyse des conditions de travail
- **Savoir confronter** la réalité de l'entreprise (de la branche) à celle de la législation
- **Améliorer** le « savoir agir » et le « pouvoir agir » des membres du CHSCT

CONTENU DE LA FORMATION :

1ère journée

Matin :

- Accueil des stagiaires, présentation du programme de stage
- Tour de table, présentation du formateur et des stagiaires, fonctions des stagiaires au sein du C.H.S.C.T. et de l'entreprise
- Ordonnances MACRON et CSE
- Apparition du CSE et seuil de mise en place
- Niveau de mise en place du CSE
- Dates de mise en place du CSE
- Composition et mandat du CSE
- Expertises CSE
- Le Conseil d'entreprise
- Les différentes formes d'organisation du travail
- Mise en place et constitution du CHSCT
- Composition du CHSCT
- Fonctionnement du CHSCT
 - Le vote
 - Les réunions
 - Le crédit d'heures
 - La liberté de déplacement
 - La protection
 - La formation
 - Obligation de discrétion et secret professionnel
- Les règles générales
 - L'obligation
 - L'évaluation
 - L'information
 - Le lieu de travail
 - Film « les règles générales de sécurité »
- Les accidents : définitions
 - Accident du travail + Film sur les AT
 - Accident trajet
 - Maladie Professionnelle
 - Film « les accidents du travail »
- Les statistiques accidents du travail, maladies professionnelles, accidents de trajet
- Le coût pour l'entreprise
 - Coût direct
 - Coût Indirect
- L'organisation de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en France et au niveau de la communauté européenne
 - Les points clés du Document Unique et le décret du 5 novembre 2001

Après-midi :

- Les enjeux juridiques de la sécurité au travail : Cadre législatif et réglementaire
 - La responsabilité Civile
 - La responsabilité Pénale et conséquences de l'application du nouveau code pénal
- Rôle et missions
 - Missions de veille et d'investigation
 - Mission d'étude
- Le droit d'alerte
- Le rôle des différents acteurs de la prévention (internes et externes)
- Rôle et missions (tableaux)

- L'évaluation des risques professionnels

- Obligations de l'employeur
- Le document unique - Les points clés
- Méthodes
- L'analyse du travail réel
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels
- Jurisprudence

2ème journée

Matin :

- L'enquête après accident, étude de la méthode de l'Arbre Des Causes (A.D.C.)
 - L'analyse des faits
 - Notions de danger et de risque
 - Recueillir les faits
 - Rédiger le compte-rendu de l'accident
 - Construire l'arbre des causes
 - Rechercher les moyens de prévention

Après-midi :

- Exercices pratiques progressifs destinés à acquérir la logique et la méthode de l'enquête après accident
- Etude d'accidents (sujet imposé), construction d'arbres des causes consensuels

3ème journée

Matin :

- La modélisation chronologique de l'accident du travail : La ligne de temps
Cas pratiques
- Examen de comptes rendus d'accidents fournis par les stagiaires, construction de l'arbre des causes pour chacun d'eux.
- Méthodologie d'étude de poste de travail.

Après-midi :

- Exemples de questionnaires pour l'étude des postes de travail.
- Application sur un poste de travail posant problème

4ème journée

Matin :

- Etudes des risques liés à l'activité physique par rapport à l'activité
 - Le risque électrique
 - Les ambiances thermiques
 - L'éclairage des lieux de travail
 - La pénibilité et les nouvelles règles en vigueur

Après-midi :

- Etudes des risques liés à l'activité physique par rapport à l'activité (suite)
 - Les T.M.S
 - Les lombalgies
 - Les Risques Psycho-Sociaux

5ème journée

Matin :

- Visite de service
- Identification des risques
- Travail sur le Document Unique

Après-midi :

- Compte-rendu de visite et analyse critique
- Contrôle des connaissances (questionnaire).
- Examen des documents remis aux stagiaires.
- Bilan de synthèse.

METHODE PEDAGOGIQUE : L'aller-retour « théorie pratique » est la modalité choisie.

SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation
- Evaluation pédagogique pour valider les compétences acquises : évaluations formatives
- Contrôle des connaissances à travers un questionnaire

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.

* **DANS LES DEUX CAS** : Un programme de formation détaillé ainsi qu'un support de cours sont remis aux stagiaires et/ou transmis par courriel